

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR TYPE "MOBYLETTE" construit par les Ateliers de la MOTOBECAINE, 16, rue Lesault à PANTIN (Seine)

Appareil constitué par une bicyclette munie d'un moteur de secours.

1° BICYCLETTE

- CADRE En tube d'acier soudé.
- FOURCHE Renforcée tête acier, brasée.
- ROUES A rayons munies de pneumatiques de 600 x 50 B.
- FREIN AR Sur jante à tasseaux, commandé par levier à main gauche.
- FREIN AV. Sur jante à tasseaux, commandé par levier à main droite.
- PEDALIER A roue de 44 dents. Cette roue entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon roue libre de 20 dents solidaire du moyeu arrière.

2° GROUPE MOTEUR

Comprend le réservoir du carburant, le moteur, le relais démultiplicateur avec point mort.

- MOTEUR Monocylindrique à deux temps, refroidissement par air, alésage 39 m/m course 41,8 m/m - cylindrée de 49 cm³ 933 - Puissance 0 CV 5, suivant la formule administrative. Vitesse de régime maximum 3.400 T.M.
- ALLUMAGE Par volant magnétique, haute tension.
- CARBURATEUR A niveau constant, commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.
- GRAISSAGE Par mélange d'huile à l'essence.
- MISE EN MARCHÉ Un décompresseur est conjugué avec la poignée à main droite, commandant le gaz.
- TRANSMISSION Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 13 x 8, une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12, 7 une roue de 52 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.
- DISPOSITIF DE POINT MORT Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

DEMULTIPLICATION $\frac{184 \times 52}{57 \times 12} = 14$

RESERVOIR D'ESSENCE En tôle d'acier soudé, contenance 2 Litres 100 fermé par bouchon expandeur.

Silencieux d'échappement Un tube de 21 mm de diamètre intérieur et de 340 mm de long débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 Litre 520. Le pot est divisé en 5 chambres successives. La sortie est effectuée par un tube de 11 mm de diamètre intérieur et 80 mm de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 0 Litre 700.

Eclairage Assuré par volant magnétique, sur 6 volts avec projecteur à l'avant et feu arrière rouge.

Poids de la machine à vide 28 K° environ

Vitesse maximum en palier Km heure: 29,100

3° MARQUE DU CONSTRUCTEUR

Le numéro de chaque bicyclette à moteur de secours de ce type est frappé sur la patte arrière gauche.

Chaque bicyclette porte sur la douille de direction une plaque avec le nom, la marque et l'adresse du constructeur.

Chaque moteur est muni d'une plaque d'identification portant le type, le numéro du moteur, le millésime, le nom du constructeur et la cylindrée.

REG. AA 223-50- Il résulte des constatations effectuées, à la demande du constructeur, le 12 Juillet 1950, sur la bicyclette à moteur de secours MOTOBECANE N° 25.246 à moteur N° 29.746 du Type A.V.3 ci-dessus décrit, que ce type satisfait aux articles 21, 22, 23 et des alinéas 1 et 2 paragraphe 1° de l'article 27 du code de la Route et qu'il remplit les conditions de l'article 48 du dit code relatives aux bicyclettes à moteur de secours.

Puissance à admettre par application de la circulaire ministérielle du 11 Avril 1927:

UN (I) cheval (cylindrée: 49 cm³)

Catégorie: BICYCLETTE à MOTEUR de SECOURS

VU

Paris le 12 Juillet 1950
L'Inspecteur Général des Mines
(signé LAFAY)

L'Ingénieur des Mines ffon
(signé: PARIS)

Certificat de conformité.

Nous soussignés, les Ateliers de la MOTOBECANE, 16, rue Lesault à PANTIN constructeur, certifions que la bicyclette à moteur de secours N° à moteur N° vendue à M. est entièrement conforme au type ci-dessus décrit.

Date et signature